

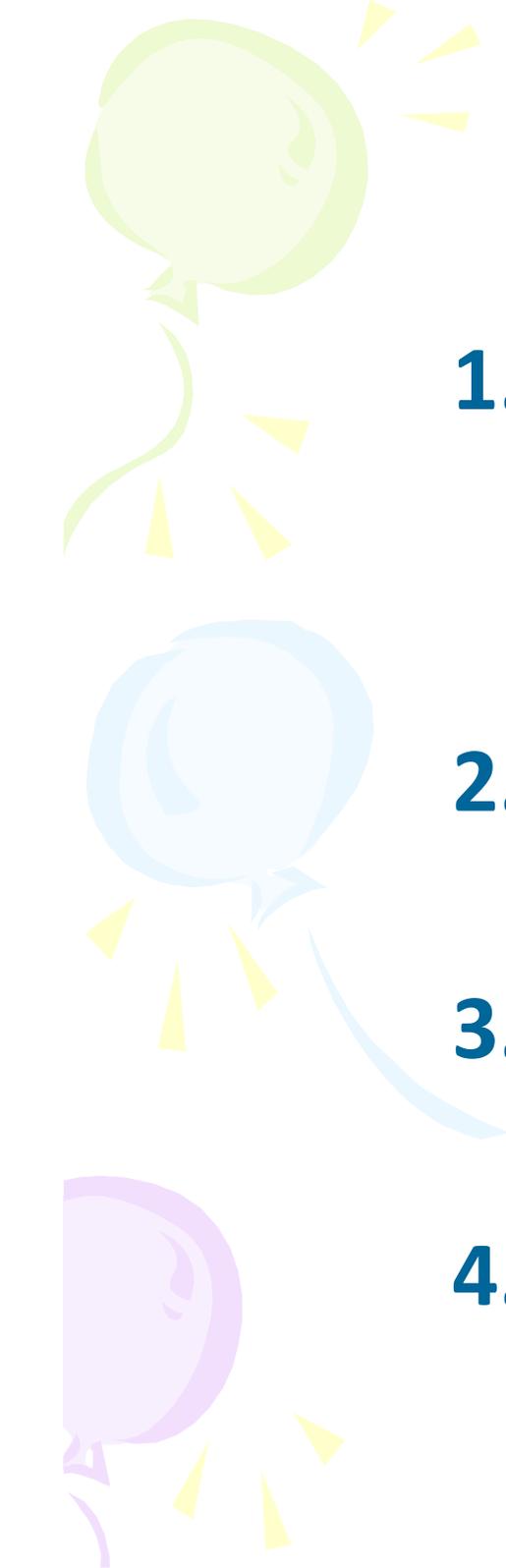


AHCM

Association des Habitants de Charlaix-Maupertuis

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Jeudi 17 Novembre 2022



ORDRE DU JOUR

1. Bilan Moral

- Activités régulières et fêtes
- Cadre de vie et vie du Quartier

2. Bilan Financier

3. Élection du Bureau

4. Pot de clôture



1. BILAN MORAL

1.1 ACTIVITES & FÊTES 2021-2022

Nos Activités Régulières 2021/2022

6 activités (8 cours)

4 animateurs

8 crs /semaines rémunérées
Pas d'heure non rémunérée

Enfants : aucune activité. AHCM attends des jeunes parents avec de nouvelles énergies

Adultes : 1 Gymn Tonic, 1 Pilates, 2 Stretching,
2 Couture, 2 Yoga

150 familles adhérentes participant aux activités adultes

- Adultes
 - Préinscriptions très efficaces ☞ gain de temps et d'efficacité
 - Equilibre financier maintenu
- Début de saison très difficile en raison de l'effet papillon du gymnase des Buclos.....
- « Bataille » au mois de septembre pour conserver nos activités

- Enfants
- Pas d'activité → une reprise possible en périscolaire si des parents se mobilisent

NOS RENCONTRES

Fête des Voisins le 20 mai

Une cinquantaine de participants

Ciné d'été le 24 août

Organisé par Horizons. Participation des UQ's

Une centaine de participants, Jeux, apéritif offert par les UQ, pique-nique.

Film : dessin animé Yakari

Dimanches du Four à Pain

Pas de dimanche au Four, contexte covid

Cross du Charlaix

Pas de cross en 2021, contexte covid

... mais de retour en 2022 !



OPERATION MOUSTIQUES

L'EIRAD - Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustification

- En partenariat avec la mairie

- De juin à septembre 2022

- Mise en place de pièges pour moustiques sur le quartier

- Expérimentation pour tester l'efficacité de pièges pondoirs : simulation d'un gîte larvaire pour limiter la prolifération de moustiques en capturant les œufs puis les femelles, en les emprisonnant sur une partie autocollante (plaques autolissantes)



BG Gat



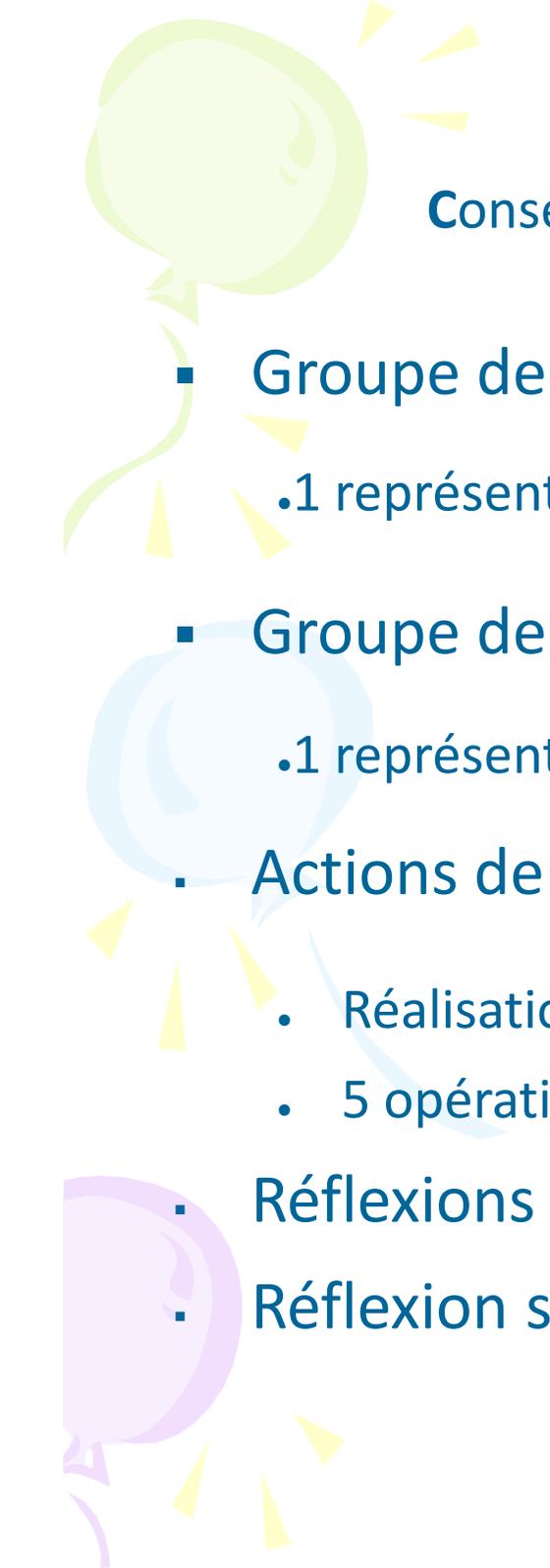
Bilan de l'expérimentation :

- Mitigé

- Trop peu de moustiques femelles capturés (800 sur 13 pièges : à Châteaueux)

- Il y a encore trop de « lieux de production » chez les particuliers

L'année prochaine : privilégier les visites domiciliaires à la mise des pièges ?



CLSPD

Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

- Groupe de travail tranquillité publique :
 - 1 représentant par Union de quartier
- Groupe de travail prévention :
 - 1 représentant de toutes les Unions de quartier
- Actions de prévention routière :
 - Réalisation et distribution de flyers
 - 5 opérations de sensibilisation réalisées
- Réflexions sur la thématique nuisances sonores
- Réflexion sur le thème voisins vigilants

1.2 CADRE DE VIE & VIE DU QUARTIER

Notre ligne de conduite

Veiller au respect de l'identité de notre quartier

- Venelles et chemins transverses
- Trames verte et bleue
- Espaces Boisés classés
- Biodiversité
- Faible densité (coefficient de pleine terre)
- Hauteur raisonnable des bâtiments, actuellement des petits immeubles et des maisons individuelles entourés de verdure



L'AHCM et la CEM

« Commission Extra Municipale - Urbanisme et Environnement »

■ La CEM

- AHCM est représenté dans la CEM

- Françoise Joubert Titulaire
- Alain Glatigny Suppléant

- Des groupes de travail

- commission de travail PLUI
- Commission permis de construire
- GT Innovallée
- Haie et biodiversité
- Entrée de la ville
- Mixité sociale
- Chauffage urbain
- Mobilité

Le Plan Local d'Urbanisme interurbain

Le PLUI c'est Quoi ?

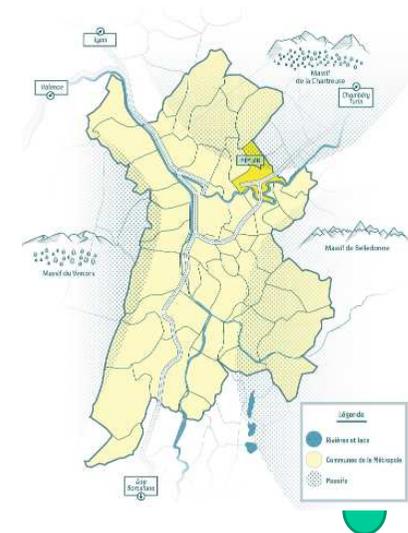
Le **cadre juridique** qui définit les **règles de construction et d'occupation des sols** à partir de **2020**.

Qui pilote ?

Compétence « Metro » depuis la loi ALUR.

Cahier spécifique Meylan

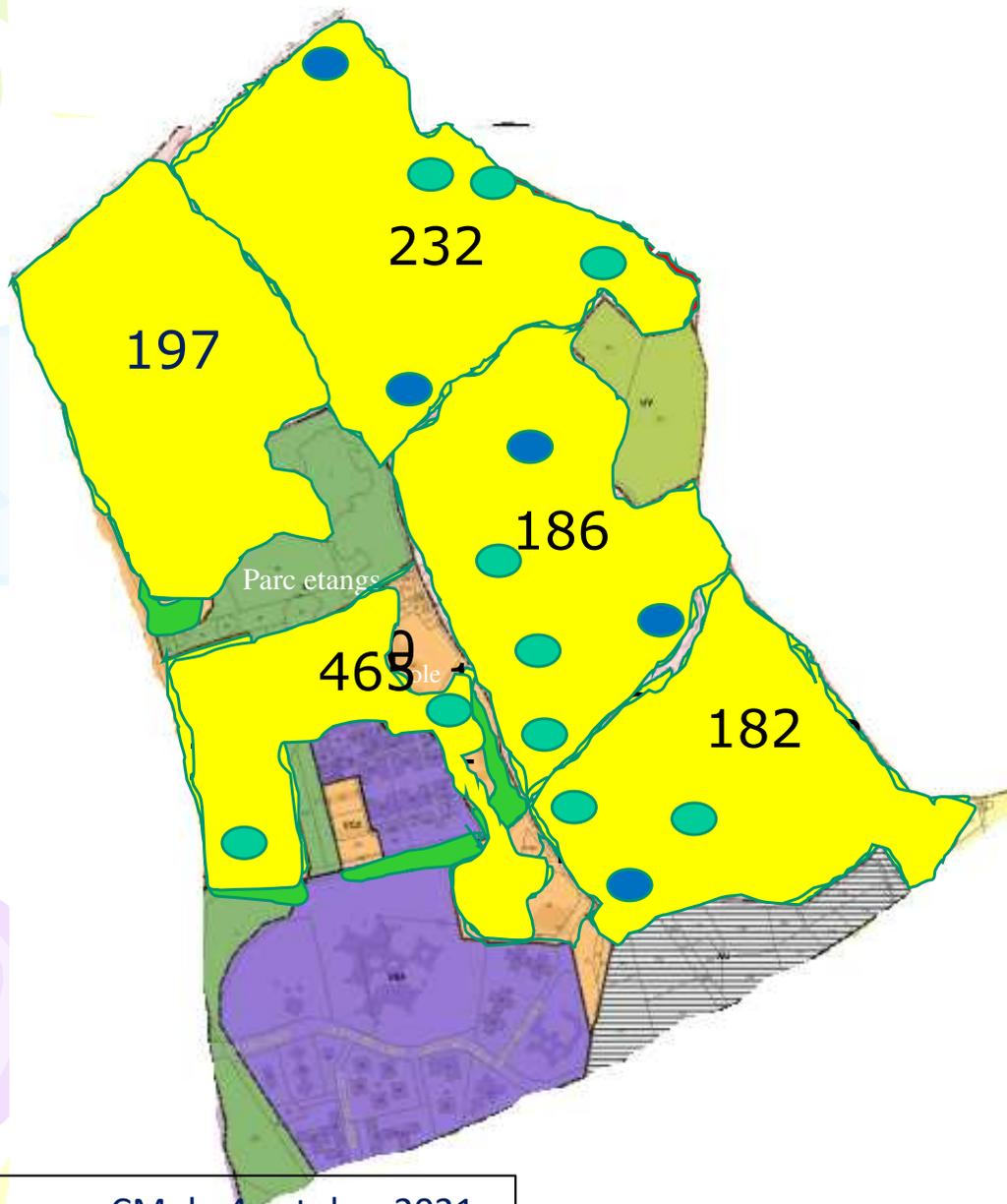
Version initiale approuvée fin 2019



Dates-clés Révision1

- Expression du besoin par la mairie janv-aout 2021
 - Information CEM 3 sept 2021, avis en 4 jours !!
 - Information habitants par AHCM Nov – Dec 2021 et juin 2022
 - Juin 2022 : Avis négatif à 96 % de la CEM sur le projet tel quel
 - Enquête publique Juin-Juillet 2022
- Forte mobilisation des habitants

Modification n°1 du PLUi Métropole



Charlaix

- 638 Logements (90% maisons
10% Résidences)
➔ +200 (100% résidences)
- 114 LLS soit 18% des logements
➔ +150 ERS R+1 et R+2
(réserve a destination figée)
soit 32% des logements
- Lot Moyen de 13
➔ Lot moyen de 30 (20-50)
➔ Densification X 2
- Construction sur 37 ans
➔ 5-10 ans ?

Les points d'attentions (AG 2021)

Perte de la « mixité réussie » qui est l'objectif de tous, avec une densification extrême et localisée

- Stabilité et intégration des occupants, BRS mais lotissements de 50 log. !!!
- Respect de UD3 (10m de H, 60% pleine terre, distances d'alignement,...)
- OAP paysages, Cônes de vue, biodiversité, haies / paysages, architecture bâtis
- Accès, parkings
- Commerces « actifs » de proximité
- Centre de loisirs, jeux

Saturation de TOUS les m² disponibles par des opérations dédiées SRU majoritairement

- Construction programmée uniquement des logements SRU
- Quid de la « ville parc » sur le quartier sans espaces libres et sans espaces verts en dehors des haies privées.



La démocratie participative

Loïc Blondiaux - Professeur de science politique, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

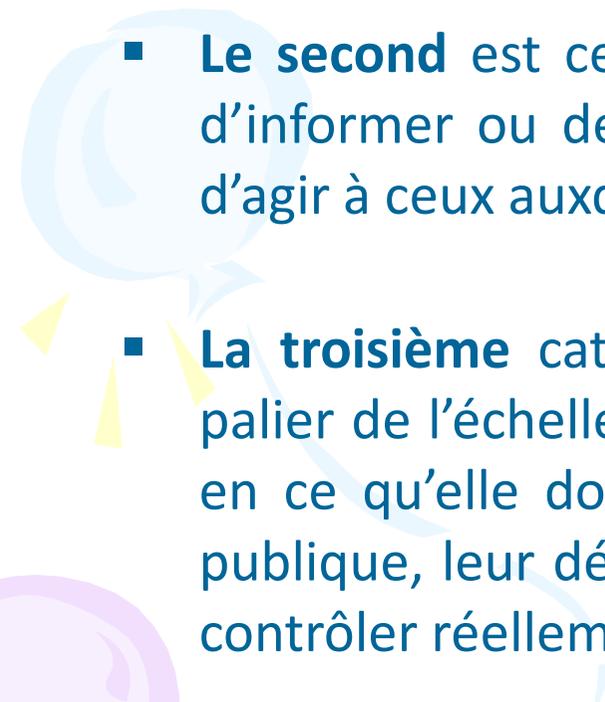
La "**démocratie participative**" désigne l'ensemble des démarches qui visent à associer les citoyens au processus de décision politique.

Cette participation peut être plus ou moins directe, plus ou moins inclusive, plus ou moins structurée, mais elle vise globalement à renforcer la légitimité et l'efficacité de l'action publique.

1969: la chercheuse américaine Sherry Arnstein propose une "échelle de la participation citoyenne" en distinguant trois grands paliers :



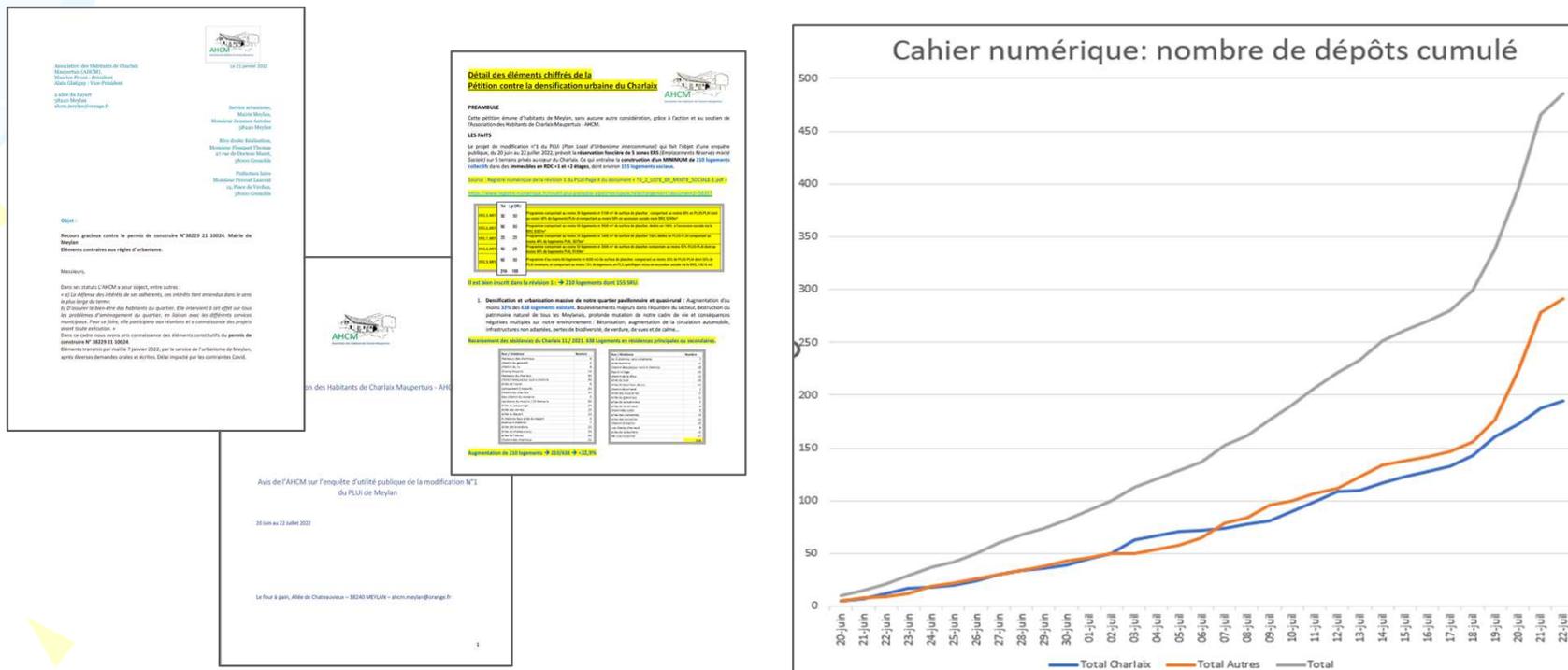
La démocratie participative

- **Le premier** est celui de la manipulation ou de la "**non-participation**" et renvoie aux réalités dans lesquelles il s'agit simplement de donner l'illusion d'une association des citoyens à la discussion;
 - **Le second** est celui de la "**coopération symbolique**" : il s'agit cette fois d'informer ou de consulter mais sans donner véritablement de pouvoir d'agir à ceux auxquels on s'adresse;
 - **La troisième** catégorie de démarches participatives, celle du troisième palier de l'échelle, seule mériterait d'être considérée comme participative en ce qu'elle donne aux citoyens le statut de "**partenaires**" de l'action publique, leur déléguerait une parcelle de pouvoir ou leur permettrait de contrôler réellement la décision.
 - Echanges, ou en sommes nous à Meylan?
- 
- 

Modification n°1 du PLUi Métropole

- Temps fort pour notre quartier jusqu'au mois de Juillet.
- Environ 450 signatures de la pétition papier, 400 autres sur le site « change.org »,
- Environ 40% des dépôts de contributions sur le cahier numérique (environ 250)
- Des dossiers, une pétition, un recours.....

Implication exceptionnelle des habitants de Charlaix Maupertuis.



Une conclusionsurprenante !

Rappel conclusion enquêteur 2019 du PLUI initial

« La densification et la mixité impactera forcément un jour les quartiers pavillonnaires (notamment ceux de Buclos Grand Pré), mais cette densification (et la mixité sociale qui l'accompagne) doit être envisagée sur tous les quartiers (y compris Charlaix, Maupertuis, Haut Meylan...) et cela ne pourra se faire que par une analyse précise de chaque quartier et **en concertation avec les habitants** ».

Retour commissaire enquêteur 2022 révision 1

« Contributions du public :

La création de 5 ERS sur le Charlaix à MEYLAN a engendré **une forte opposition des habitants du quartier** qui s'est traduit par une double pétition « papier » et sur « change.org » recueillant au total un peu **plus de 700 signatures**. De même, de nombreux habitants ou associations ont déposé des contributions sur le registre « papier », sur le registre numérique, par courrier ou par courrier électronique. 309 contributions sont recensées sur Meylan, dont **au moins 250 portent sur les ERS du CHARLAIX**. De ces contributions 8 thèmes principaux d'observations sont ressortis. »

Avec une conclusion « motivée » incompréhensible !!!!

« la commission d'enquête émet un avis favorable à l'ensemble des modifications projetées, avec la recommandation suivante :

- recommandation n°7 : informer la population au fur et à mesure de l'avancement du projet de création des logements sociaux dans le quartier de Charlaix. »

« Toutefois, la commission s'interroge sur la qualité et le ressenti de la mixité sociale dans une opération à 100% de logements sociaux. » → **Même pas repris en conclusion !!!**

Extraits du bilan PLH 2017-2019

ZOOM : LES ENSEIGNEMENTS DES ENQUÊTES METROPOLITAINES CONDUITES AUPRES DES HABITANTS D'OPERATIONS NEUVES

Deux enquêtes par questionnaires ont été conduites en 2016 et 2019, auprès d'habitants de résidences récemment livrées (près de 400 retours d'enquête pour 33 résidences diversifiées), pour appréhender leur satisfaction.

Les constats qui s'en dégagent, concernant les résidences et leur environnement, puis les logements :

Des ménages globalement satisfaits de leur quartier et de leur résidence

- Les points plébiscités : l'esthétique et la taille des résidences, l'accessibilité des parties communes
- Les points faibles :
 - des espaces extérieurs peu adaptés aux enfants,
 - la qualité jugée insuffisante des parties communes et des espaces verts internes,
 - dans certaines opérations, le stationnement jugé insuffisant. A noter que dans l'une des résidences enquêtées, les problèmes de stationnement génèrent d'importants conflits de voisinage qui appellent à une médiation et posent la question de la gestion post-livraison des ensembles immobiliers.

Près de 90% des ménages satisfaits de leur logement, mais...

- Les points jugés positifs :
 - la taille et la configuration des pièces,
 - le confort thermique d'hiver, notamment si le réglage est individualisé
 - la cuisine ouverte, l'orientation, l'ensoleillement
- Les points faibles :
 - la mauvaise qualité des finitions et des équipements intégrés,
 - les nuisances sonores internes, liées aux bruits de voisinage,
 - les vis-à-vis jugés trop importants,
 - l'inconfort thermique en été, dans le contexte des fortes chaleurs,
 - des charges jugées élevées par les propriétaires et par les locataires du parc social.

A noter qu'une frange assez large de ménages souhaiterait pouvoir disposer d'un espace pour jardiner (38%), d'une pièce supplémentaire pour recevoir (36%) ou travailler (22%), ou pour la convivialité avec les voisins.



Le PLUi, et demain ?

Application attendue début 2023 après vote des représentants des mairies à la Métro.



Démocratie participative des habitants et la CEM ? Doit-on continuer?

Actions possibles:

1. Juridique,
2. Pétition, Mobilisation,
3. Communication, médias,
4.



Les autres projets en cours.

- Vers des quartiers apaisés
 - Comment repenser les circulations sur les avenues Vercors et Granier.
- Passage au C1+
 - Suppression du doublement du C1 pour Montbonnot et passage par le Gymnase du Charlaix.
- Meylan « Ville Parc »
 - Protéger notre commune d'une densification, et en préserver à termes le caractère de « ville parc ».
- Plan marche
 - Améliorer les conditions de marche dans la commune, de faciliter les déplacements pédestres.....et donner envie aux Meylanais(es) de pratiquer davantage la marche à pied.

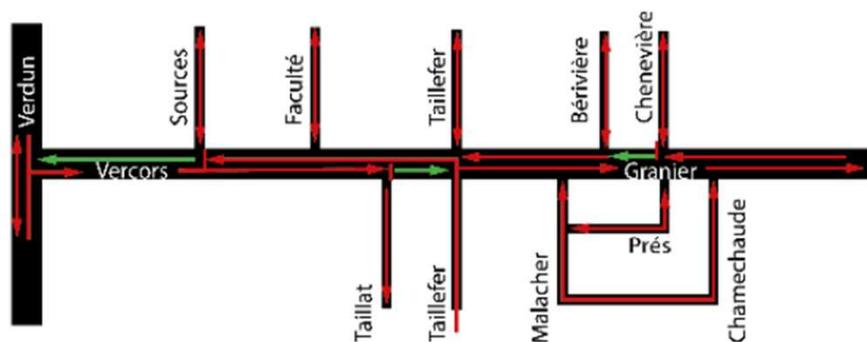
Vers des quartiers apaisés

2 scénarios de circulation véhicules

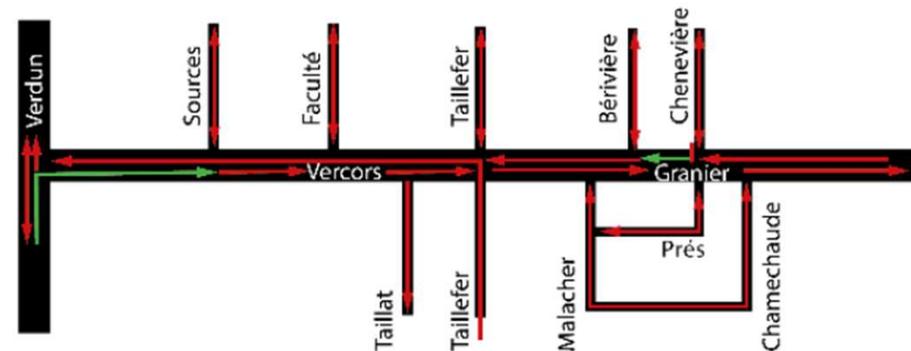
Un principe de base commun : **couper le trafic de transit**

En rouge : trajets tous véhicules / En vert : trajets en bus uniquement

SCENARIO 1 / Permettre l'entrée sur l'avenue du Vercors **par les extrémités de l'axe** et réaliser les sorties via les axes « secondaires »



SCENARIO 2 / Permettre l'entrée sur l'avenue du Vercors **par les axes « secondaires »** et réaliser les sorties via les extrémités de l'axe



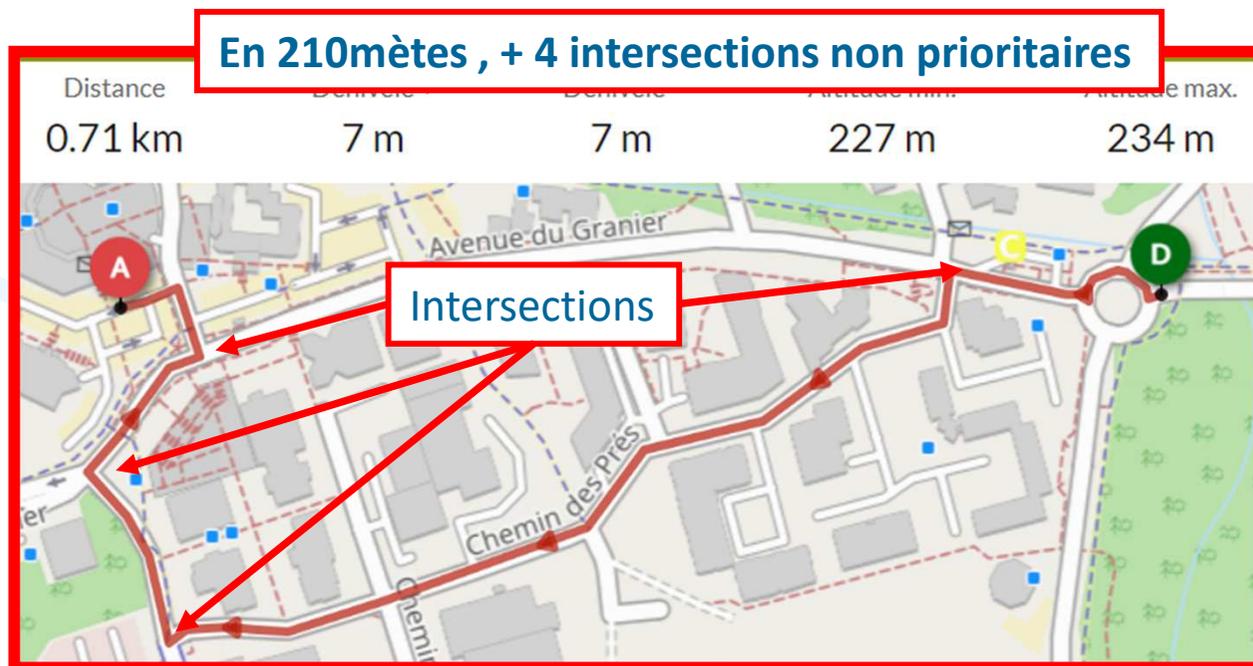
Vers des quartiers apaisés

Du Charlaix (D) aux commerces des Béalières (A). Les changements.

Avant



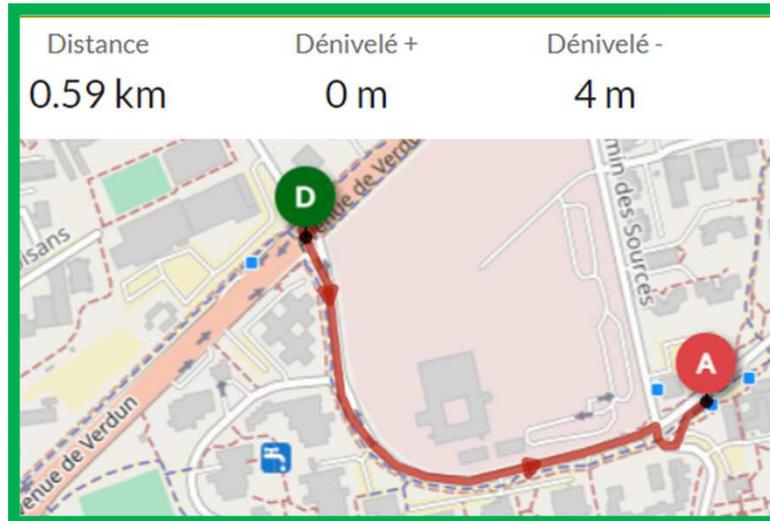
Après



Vers des quartiers apaisés

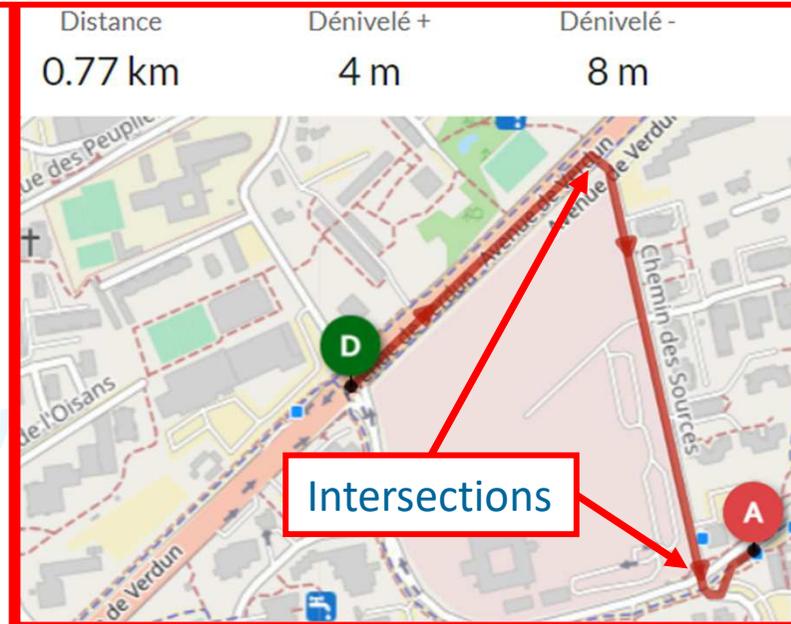
De l'Av de Verdun (D) aux commerces des Buclos (A). Les changements.

Avant



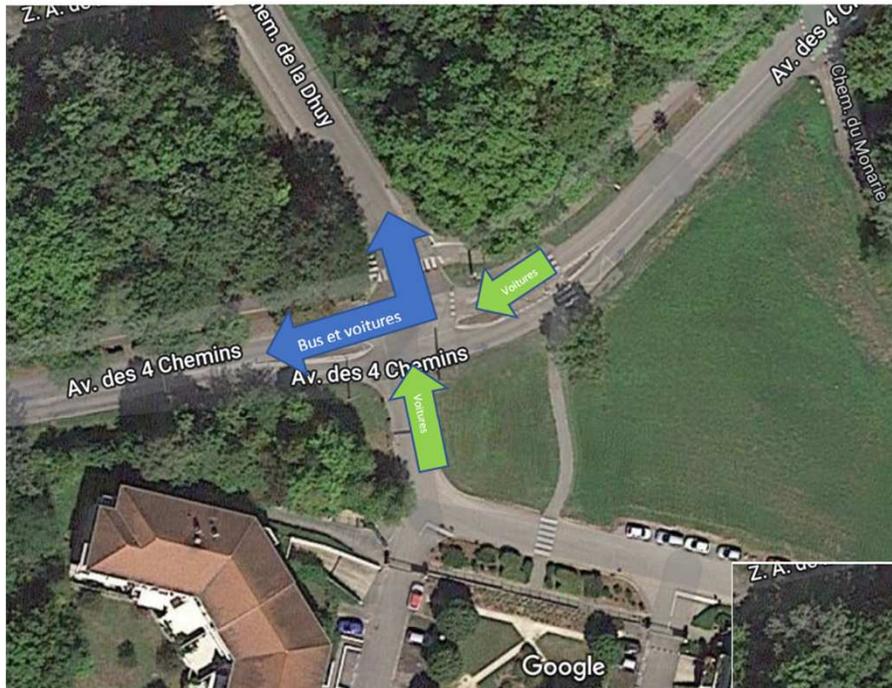
En 180 mètres , + 2 intersections non prioritaires

Après



C1+ Charlaix Maupertuis

Avant

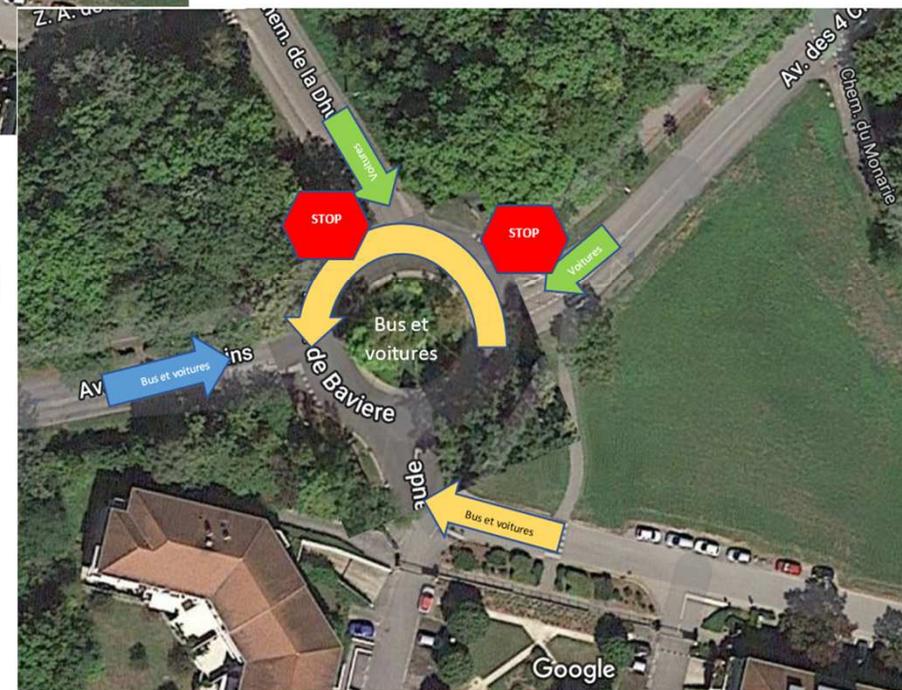


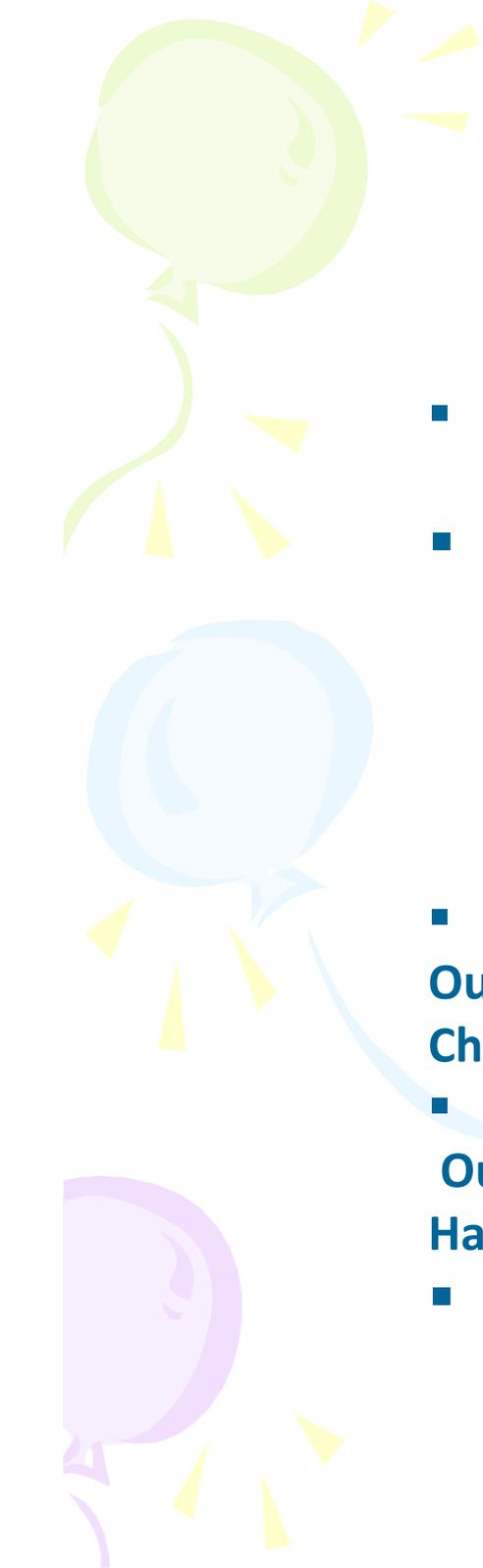
Quel sera l'impact de l'arrivée du C1+ pour les habitants des deux quartiers?

Après

Comment gérer le flux aux heures de pointes ?

- Rond point
- Feux de signalisation
- Carrefour idem actuel
-





Meylan « Ville Parc »

- Du 26 octobre au 30 novembre vous remplissez un formulaire en ligne ou en version papier.
- <https://meylan.metropoleparticipative.fr/>

Plan marche

- Jusqu'au 16/12/2022
Ouverture du diagnostic aux quartiers Buclos / Grand-Pré et Charlaix / Maupertuis
- Jusqu'au 15/12/2022
Ouverture du diagnostic aux quartiers Béalières / Malacher et Haut-Meylan
- <https://meylan.metropoleparticipative.fr/>

1.2.2 AHCM et la ville de Meylan

- **Rencontres régulières avec autres associations de quartier meylanaises**
 - Echanges de pratiques, partage d'informations, mutualisation calendriers.
 - Deux fois par an
- **Rencontre régulière avec la mairie (2 X / an) depuis fin 2020**
 - Les UQ restent un partenaire privilégié de la mairie.
- **Tour dans le quartier, en présence de la mairie et la métro**
 - le 20 octobre 2021 : une trentaine de participants. Jamais eu de compte rendu.
 - Un élu de quartier, Jean-Pierre Desbenoit. Echanges réguliers.

2. Bilan Financier 2021/ 2022

Après le (date incluse) :	01/09/2021	et avant le : 01/09/2022	(date exclue)	Bilan :	-2 079,05 €
		Total Dépense :	-18 697,75 €		Recettes : 16 618,70 €

Ecart lié à des reports de paiements de 2020 à 2021 causé par COVID.



AHCM

Association des Habitants de Charlaix-Maupertuis

3. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Election Conseil d'Administration

▶ Mandat à renouveler

- Lysianne BERNHARDT
- Jean-Marie DESCOLLONGES
- Anne-Marie KURZAWA
- Philippe ROCHET

▶ Fin de mandat

- Marie-Jeanne VIAL
- Cyril CRASSIN

▶ Mandats jusqu'à l'AG 2023

- Frédéric DEBRAS
- Annick FABER
- Alain GLATIGNY
- Françoise JOUBERT
- Jean-Pierre PHILIBERT
- Anne BRAILLON

▶ Mandats jusqu'à l'AG 2024

- Muriel LAPEYRE
- Maurice PIRONI
- Philippe RIGARD CERISON
- Julien VALERO

▶ Nouveaux Membres et Renouvellement

- Lysianne BERNHARDT
- Jean-Marie DESCOLLONGES
- Anne-Marie KURZAWA
- Philippe ROCHET
- Annick DUTARTRE
- Jean Claude DEFRENNE

Élection Bureau du C.A. : Jeudi 01 Décembre 2022 à 20h00 au Four A Pain



AHCM

Association des Habitants de Charlaix-Maupertuis



POT DE CLOTURE